Code de la nationalité : la réforme ou le chaos

06/08/2010 à 13h48
Le code de la nationalité est devenu une gigantesque usine à fabriquer de la violence.” Malika Sorel (HCI)

Article publié aujourd’hui par Malika Sorel, membre du Haut Conseil à l’Intégration

Existe-t-il un seul pays du continent africain ou asiatique qui distribue à tour de bras les clés de sa citoyenneté, autrement dit le statut d’architecte du projet politique collectif, comme le fait la France ?

Claude Lévi-Strauss avait prévenu : « *que les peuples ne vivent pas trop près les uns des autres, sinon, c’est la guerre, mais pas trop loin non plus, sinon, ils ne se connaissent plus et alors, c’est la guerre.* » Nous y voilà, car c’est bien la situation dans laquelle notre code de la nationalité a placé la France.

Au travers de cette question de la nationalité, c’est le combat entre deux France qui se joue : celui de la France d’en haut contre celle d’en bas ; cette dernière subissant, seule, les conséquences des actes de celle d’en haut qui sait, elle, se mettre à l’abri ainsi que sa descendance.

Gandhi : « *celui qui voit un problème et ne fait rien fait partie du problème* ». Les leaders politiques, les faiseurs et manipulateurs d’opinion, savent parfaitement que la situation ne peut plus durer, que notre pays doit réagir. Ils voient le problème, en ont pleine conscience, et en empêchent pourtant la résolution. Nous sommes donc confrontés à un comportement bien plus grave que celui que décrit Gandhi, car loin d’être passifs, ils sont au contraire très actifs. […]

Les autorités françaises doivent prendre la mesure des problèmes qu'engendre le droit du sol, pour les migrants ainsi que pour la société, et accepter de prendre leurs responsabilités en faisant évoluer le code de la nationalité française. Cette responsabilité, ils la doivent aux migrants et également aux Français. La nationalité, témoin de l'identité, est quel que soit le pays, la propriété exclusive du peuple qui la porte et auquel incombe la responsabilité d'en garantir la continuité dans le temps. Elle n'appartient nullement à la classe politique dirigeante. C'est l'État qui doit s'assurer de la capacité des individus à endosser l'habit d'appartenance à une nation qui n'est pas celle de leurs ancêtres […] » […]

Malika Sorel